

En partenariat avec :



ATELIER

« Découvrir le régime du micro-entrepreneur »

⇒ **Pour répondre à l'ensemble des questions essentielles qui entourent ce régime (modalités, accessibilité, avantages...), venez participer à l'atelier organisé par la CCI et animé par l'URSSAF, la Sécurité Sociale des Indépendants, et l'ARAPL.**



Objectifs :

- Répondre à l'ensemble des questions essentielles qui entourent ce régime
- Vous permettre de démarrer votre projet avec plus de sérénité



Public :

- Ouvert à tous les porteurs de projets envisageant le régime de la micro entreprise



Contenu :

- Quelles sont les démarches à réaliser ?
- Peut-on le faire en complément d'une activité salariée ?
- En étant retraité ?
- Quelles sont les exonérations possibles ?
- Quelles sont les modifications apportées en 2018
- Quelles sont vos obligations fiscales et comptables ?



Les intervenants :

- Sécurité Sociale des Indépendants / URSSAF
- ARAPL



Livrables :

- Le guide du micro-entrepreneur du régime des Indépendants
- Le pass de la création – reprise de la CCI 28 avec les offres de nos différents partenaires

Tarif & durée :

- Frais de support : 15€
- Durée : 3h
- Inscription obligatoire



Les prochaines dates : (9h-12h)

- 12 février
- 12 mars
- 16 avril
- 21 mai
- 18 juin



Pour tout renseignement et inscription contacter l'**Espace Entreprendre** au **02.37.84.28.39** ou espaceentreprendre@cci28.fr